



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POWDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : **AMIDON DE RIZ EN POWDRE**

No.-CAS : 9005-25-8

No.-CE : 232-679-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Entretien du linge

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance dangereuse selon le SGH.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Étant donné que la substance ou la préparation ne répond pas aux critères de l'article 31 du décret (EG) n° 1907/2006 (REACH) l'établissement d'une fiche de données de sécurité n'est pas requis par la loi.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

2.3 Autres dangers

Risque d'explosion de poussière.

3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes : Amylum Oryzae

| Nom Chimique | No.-CAS No.-EINECS / No. ELINCS | Concentration W/W [%] |
|--------------|------------------------------------|--------------------------|
| amidon | 9005-25-8 232-679-6 | <= 100 |

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Le produit n'est pas toxique.
- En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau pulvérisée, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂),
- Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit



AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des matières combustibles. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') :
Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire : Éviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter toute formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récupérer à l'état sec (mécanique). Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Éviter toute formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prendre des mesures de précaution contre les coups de poussière. Maintenir propres les postes de travail, éviter les accumulations de poussière. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Respecter les règles de protection contre les explosions!

Classe d'explosibilité de poussière : St1

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Températures de stockages: sans limites.

Classe de stockage : 10-13 Code allemand de stockage 10 à 13 (Allemagne)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Ces informations ne sont pas disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|------------|-----------|------------------------------------|------------------------|---|
| amidon | 9005-25-8 | VLE 8 hr | 10 mg/m3 | Belgium. Valeurs limites d'exposition professionnelle |
| | | VLA-ED | 10 mg/m3 | Spain. Environmental Limits for exposure to Chemical agents - OEL |
| | | TWA (Inhalable) | 10 mg/m3 | UK. EH40 WEL - Workplace Exposure Limits |

TWA = Time Weighted Average
STEL = Short Time Exposure
OEL = Occupational Exposure Limit

DNEL
amidon : donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

PNEC
amidon : donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Masque adéquat avec filtre à particules P1 (NE 143)
- Protection des mains : non demandé
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales (en cas d'exposition à la poussière)
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Mesures de protection : Ne pas respirer les poussières. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Forme : poudre,
- Couleur : blanc
- Odeur : presque inodore
- Point d'éclair : non applicable
- Température d'inflammation : 470 °C
(80 % < 32 µm)
- Limite d'explosivité, inférieure : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
30 g/m³
(dimension des grains: 100 % < 63 µm)
- Limite d'explosivité, : donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

| | |
|---------------------------------------|--|
| supérieure | |
| Température d'auto-inflammabilité | : non applicable |
| pH (100,0 g/l) | : env. 5,5 - 7,5 (à 20 °C) |
| Point/intervalle de fusion | : donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : donnée non disponible |
| Hydrosolubilité | : pratiquement insoluble (à 20 °C) forme la solution colloïdale dans l'eau chaude |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : non applicable |

9.2 Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dans le cas de produits organiques dégageant de la poussière il faut en général envisager la possibilité de coups de poussière.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Fort réchauffement (décomposition).
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts,

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : env. 200 °C



AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 : donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux
Une irritation mécanique des yeux est possible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Information supplémentaire : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson : CL50:
donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).



AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne. Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : La StörfallV allemande ne s'applique pas.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

AMIDON DE RIZ EN POUDRE

Version 2.0
Date de révision 08.04.2023

Classe de contamination de : WGK 1 - pollue faiblement l'eau
l'eau (Allemagne)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

16. Autres informations

.....

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.